

# DEUXIÈMES ASSISES FRANCO-POLONAISES DU DROIT - LA GOUVERNANCE PAR LES NOMBRES PAR MONSIEUR LE PROFESSEUR ALAIN SUPIOT

LES DEUXIÈMES ASSISES FRANCO-POLONAISES DU DROIT SONT CONSACRÉES À LA GOUVERNANCE PAR LES NOMBRES.

## POURQUOI UN TEL SUJET ? - UN SUJET CONTEMPORAIN

C'EST UN SUJET CONTEMPORAIN PUISQUE NOUS VIVONS DANS UN MONDE OU PRESQUE CHAQUE SPHÈRE DE LA VIE EST DÉTERMINÉE PAR LE CALCUL ET LA STATISTIQUE. ON RETROUVE BIEN SÛR LE REFLET DE CETTE APPROCHE MATHÉMATICIENNE DANS LE DOMAINE JURIDIQUE ET, EN PARTICULIER ET MALHEUREUSEMENT, DANS LE DROIT SOCIAL.

CETTE APPROCHE A BIEN SÛR DE NOMBREUSES RÉPERCUSSIONS SUR NOS SOCIÉTÉS EN LES PRIVANT DE CE QUI FAIT LA VALEUR SOCIALE DE L'INDIVIDU NUISANT DU MÊME COUP À LEUR COHÉSION.

### LA GOUVERNANCE PAR LES NOMBRES - QUELLES CONSÉQUENCES ?

#### UN AFFAIBLISSEMENT DES SOLIDARITÉS

Cette approche entraîne un effacement des notions de communauté et de solidarité dans nos sociétés par un affaiblissement de la force des gouvernements, un dépérissement de l'État et de l'hétéronomie auxquels viennent se substituer les trois seuls concepts individualistes de propriété privée, de liberté contractuelle et de responsabilité civile. Il faudrait donc rétablir un équilibre entre sphères publique et privée. Nous devons réapprendre à vivre ensemble.

#### UN TRAVAIL DÉHUMANISÉ

L'image de l'homme et du travailleur a profondément changé. La mise à mal du travail provoquée par les différentes révolutions industrielles des deux siècles derniers a fait naître un nouveau travailleur. Quel travailleur ? Décérébré, dépossédé de lui-même et de sa communauté, aliéné et soumis à de nouveaux liens d'allégeance. En l'absence d'identité et de communauté, il a dû faire allégeance à plus fort que lui.

### LA GOUVERNANCE PAR LES NOMBRES - VERS QUELLES SOLUTIONS ?

#### UNE JUSTICE SOCIALE, CONDITION DE LA PAIX SOCIALE

Cette souffrance au travail ne pourra être soulagée que par une redéfinition profonde du concept de travail humain qui ne pourra se faire que par, avant tout, un retour du rôle et de la place de l'État dans nos sociétés. Nous devons réinventer l'État social ou les concepts de solidarité et de communauté occuperont une place fondamentale permettant d'atteindre une paix sociale.

#### POUR UN DROIT DU TRAVAIL EN PHASE AVEC LE RÉEL

En conséquence, la perception du droit social ne peut se faire que par une prise en compte de la dignité de l'homme et de la solidarité. Ces deux fondamentaux doivent conditionner toute réforme future du droit sociale et du droit du travail. Le salarié doit redevenir le centre de notre doctrine et le travail ne plus être traité comme une simple variable d'ajustement de l'économie de l'entreprise, comme un capital humain.

C'est un vaste chantier qui s'ouvre à nous : un nouveau droit sociale en phase avec l'expérience du réel. Cette perte du réel, comme nous l'explique la *Déclaration de Philadelphie*, n'engendrerait que de l'injustice sociale, moteur de guerres futures. Les grands enjeux de justice sociale sont de permettre à chacun d'avoir un travail réellement humain.

## QUELS SONT LES PREMIERS PAS ? - REMETTRE L'HOMME AU CENTRE DU DROIT

IL FAUT CHANGER DE LANGAGE. L'HOMME N'EST NI RESSOURCE, NI CAPITAL HUMAIN ... NOUS DEVONS REJETER LE MODE DE PENSÉE QUE LA VIE HUMAINE N'EST QUE STATISTIQUES. LA VIE HUMAINE N'EST PAS CALCULABLE. IL FAUT REDÉFINIR NOTRE APPROCHE DU DROIT. LE DROIT, C'EST L'ART ET LA SCIENCE. CE N'EST EN AUCUN CAS UNE SCIENCE DURE MAIS UN OBJET SOCIAL AU SERVICE DE L'HOMME, DE LA COMMUNAUTÉ, AU SERVICE DU RÉEL. IL NOUS FAUT REMETTRE L'HOMME AU CENTRE DU DROIT.